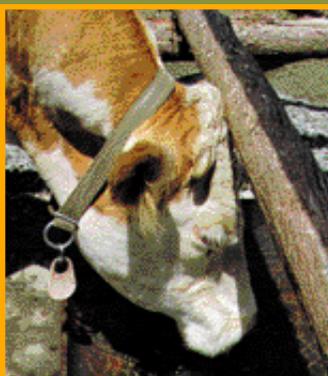




Amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole



L'abreuvement contrôlé du bétail hors des cours d'eau

Au Québec, des milliers de kilomètres de cours d'eau traversent les terres agricoles. L'aménagement de sites d'abreuvement contrôlé pour le bétail peut jouer un rôle important dans l'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques, tout en augmentant la productivité du troupeau.

des avantages pour l'entreprise agricole

- une meilleure productivité du troupeau grâce à une eau d'abreuvement plus propre, plus fraîche et plus facilement accessible
- une diminution des risques de blessures et de maladies pour le troupeau
- une réduction de l'érosion des berges et de la perte de sol arable

des avantages pour l'environnement

- une diminution des risques d'érosion due au piétinement des berges
- une réduction du transport et du dépôt de sédiments dans les cours d'eau
- le rétablissement de la bande riveraine et des habitats aquatiques



Au Québec

L'érosion des berges causée par le piétinement des animaux contribue à l'augmentation de la pollution diffuse agricole, qui devient un enjeu de société prioritaire au Québec. Le portrait agroenvironnemental des fermes du Québec révèle que près de 45 % des ruminants auraient un accès potentiel aux cours d'eau. Des représentants du secteur agricole et du gouvernement travaillent en collaboration pour trouver des solutions afin que d'ici 2005, les entreprises agricoles concernées adoptent des pratiques qui permettent de contrôler de façon efficace l'accès du bétail aux cours d'eau.

En Estrie

À l'automne 2000, la Direction régionale de l'Estrie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a démarré un projet pilote visant à expérimenter différents types d'aménagements afin de contrôler l'accès des ruminants aux cours d'eau. Par la suite, la Fédération de l'UPA-Estrie et la Fondation lacs et rivières du Canada se sont associés au projet.





Prise d'eau au champ

L'eau souterraine peut être canalisée dans des drains agricoles, amenant l'eau à une réserve qui alimente ensuite les bassins d'abreuvement.

Des aménagements efficaces et adaptés aux besoins

Trois enjeux majeurs

Le projet pilote de l'Estrie a permis d'expérimenter directement à la ferme des aménagements qui rejoignent trois enjeux majeurs :

- 1** fournir une eau d'abreuvement de qualité aux animaux, à l'extérieur des cours d'eau
- 2** contrôler l'accès du bétail aux cours d'eau
- 3** protéger les berges et la bande riveraine des cours d'eau

Tous les aménagements présentés sont utilisables durant la saison de paissance seulement.

1 L'abreuvement hors cours d'eau

L'abreuvement hors cours d'eau consiste à installer des bassins d'abreuvement pour éviter que les animaux boivent et circulent dans les cours d'eau.

Une ligne d'eau en provenance de l'étable ou d'un autre bâtiment demeure la façon la plus simple d'approvisionner un bassin. Pour les champs situés loin des bâtiments agricoles, il faut opter pour une prise d'eau à partir du cours d'eau ou à partir d'un puits au champ.

Le bassin s'installe sur une dalle de béton pour éviter le piétinement du sol et l'érosion de surface. Il doit être protégé avec une structure de bois et fixé solidement sur la dalle à l'aide de piquets.

Bassin sur dalle de béton

Une plate-forme solide assure le confort et la propreté des animaux. L'eau est amené aux bassins par gravité ou à l'aide d'une pompe. Le niveau d'eau est contrôlé par un système à flotteur ou par un retour du trop-plein au cours d'eau.



Bassin d'abreuvement et enclos

L'eau qui provient d'une source est canalisée vers un bassin d'abreuvement en métal et le surplus d'eau s'écoule dans un drain souterrain. Les animaux peuvent s'abreuver des deux côtés du bassin.





Cours d'eau clôturé

Une clôture électrique empêche les animaux d'accéder aux rives des cours d'eau.



2 Le contrôle de l'accès du bétail aux cours d'eau

Plusieurs aménagements sont possibles pour contrôler l'accès du bétail au cours d'eau.

Une clôture à piquets de bois est habituellement suffisante. Dans certains cas, une clôture amovible avec piquets de fer est recommandée pour prévenir les dommages lors de débordements du cours d'eau.

Une traverse à gué peut être aménagée pour permettre aux animaux et à la machinerie de traverser le cours d'eau.

3 La protection des berges et de la bande riveraine

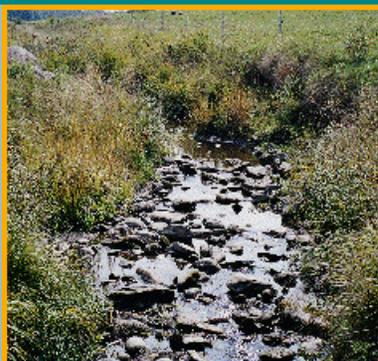
La bande riveraine stabilise les rives et sert de bande filtrante pour le phosphore, l'azote et les pesticides transportés par l'érosion de surface en provenance des champs.

Pour que la bande riveraine soit efficace, il faut y maintenir un couvert végétal permanent. La plantation d'arbustes et d'arbres stabilise davantage les berges et produit un ombrage bénéfique à la qualité des habitats aquatiques.



Traverse à gué

Il faut adoucir les pentes du talus sur une largeur de 3 à 5 mètres. La rive est stabilisée avec du gravier pour limiter l'érosion.



Couvert herbacé

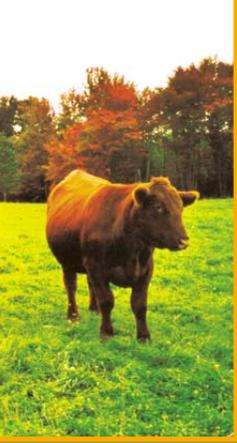
Un couvert herbacé permanent est nécessaire pour avoir une bande riveraine efficace.



Bande riveraine mature

Les arbres et les arbustes améliorent la stabilité des berges et la qualité des habitats aquatiques.





Le projet d'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole en Estrie

Partenariat

Ce projet pilote a été développé et réalisé par la Direction régionale de l'Estrie du MAPAQ, en collaboration avec la Fédération de l'UPA-Estrie et la Fondation des lacs et rivières du Canada. Le but du projet était de développer et de faire connaître des techniques simples mais efficaces pour améliorer la qualité de l'eau en contrôlant l'accès du bétail aux cours d'eau. Le projet a aussi bénéficié d'un appui financier de la Fédération des producteurs de bovins du Québec.

Retombées

Le projet a permis la réalisation de plusieurs types d'aménagement sur un total de 15 fermes :

- 40 sites d'abreuvement sur surface bétonnée dans des pâturages
- 10 prises d'eau, avec 5 000 mètres de conduites d'eau
- 8 traverses pour animaux et 2 rampes d'accès au cours d'eau
- 12 000 mètres de clôture, avec de nombreuses interventions pour stabiliser, protéger et revégétaliser les berges et la bande riveraine.

Où se renseigner pour plus d'information

- Direction régionale du MAPAQ en Estrie
- Fédération de l'UPA – Estrie
- Club agroenvironnemental de l'Estrie
- Fondation des lacs et rivières du Canada

Des documents pour en savoir plus

- Dans le cadre du projet d'amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole :
 - *Guide technique sur l'abreuvement des ruminants hors cours d'eau*
 - La vidéo *L'abreuvement contrôlé du bétail hors cours d'eau : une solution économique et écologique*
- MAPAQ - Direction de l'environnement et du développement durable, 2001, *Aménagement de sites d'abreuvement contrôlé pour le bétail au pâturage*
- Fédération de l'UPA-Estrie, 2001, *Les travaux dans les cours d'eau en milieu agricole*



Réalisé en collaboration par :



Fédération de
l'UPA - Estrie

Fédération des producteurs de bovins du Québec
Conseil pour le développement
de l'agriculture du Québec

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec
Estrie

MAPAQ – Direction de l'environnement
et du développement durable
Club agroenvironnemental de l'Estrie



Fondation
des lacs et rivières
du Canada

Gazoduc TQM – Fondation EJLB – Power Corporation du Canada
Caisses populaires des Verts Sommets de Coaticook,
de Stanstead, et de la rivière Eaton.